



RECHERCHE EN SANTÉ RESPIRATOIRE

FONDS DE DOTATION

Le Fonds de
Dotation est
membre fondateur
de la Fondation du
Souffle



*Pour faire un don au Fonds de Recherche en Santé Respiratoire
Remplissez le formulaire ci-dessous et adressez le, accompagné de votre chèque, à
Mme Maryse Creton, FRSR, Maison du Poumon, 66 Bd St-Michel 75006 Paris.*

Vous recevrez une attestation fiscale par retour de courrier.

Les dons en ligne sont également possibles : www.recherche-respiratoire.fr

Date :

NOM :

Prénom :

Société le cas échéant :

Adresse postale :

Adresse électronique :

€

Montant du don :

*les dons au Fonds de Dotation ouvrent droit aux avantages fiscaux du mécénat des entreprises (réduction d'impôt de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires)
et du mécénat des particuliers (réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable)*

*le Président du
Conseil d'Administration
du FRSR*

Pr Thomas SIMILOWSKI

***Merci
de votre soutien !***

*le Président du
Conseil Scientifique Commun
du FRSR et de la FdS*

Pr Philippe BONNIAUD